

Déclaration à la CAPA du 11/03/2019

Madame la Rectrice,

Mesdames, messieurs les représentants de la CAPA

La CAPA d’aujourd’hui a entre autres pour but d’examiner pour la première fois les avancements accélérés des collègues se trouvant actuellement aux 6ème et 8ème échelons de la classe normale, à la suite des rendez-vous de carrière de l’année dernière.

Aujourd’hui plus que jamais, le SNETAA-FO ne peut que se féliciter de s’être toujours opposé au PPCR ! Désormais, les deux avancements accélérés et les changements de grade constituent pour nos collègues les deux seuls moyens de voir le montant de leur fiche de paie augmenter. Par un effet de poudre de perlimpinpin, très en vogue à tous les étages du service public, il n’aura échappé à personne que nos salaires et notre pouvoir d’achat ont une nouvelle fois baissé depuis janvier. La raison ? Un tour de passe-passe qui consiste à bénéficier d’une revalorisation indiciaire tout en subissant une augmentation du transfert prime-point, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la retenue pour la pension civile et l’augmentation de la CSG qui n’est que partiellement compensée. Ne nous leurrons pas, ce ne sont donc pas les avancements accélérés d’échelon, qui ne concernent qu’une poignée de collègues, qui vont changer cette donne. S’il l’on souhaite réellement valoriser le travail d’enseignant pour le rendre attractif et augmenter le pouvoir d’achat de celles et ceux qui au quotidien forment la jeunesse, c’est une toute autre politique salariale du gouvernement qui doit être menée !

30% de nos collègues dans ces 2 échelons vont donc aujourd’hui bénéficier d’un avancement accéléré. Nous sommes bien loin de la réalité qualitative du travail fourni par les enseignant.e.s de lycée professionnel, ces « autres enseignants » de l’actuelle campagne publicitaire du ministère de l’Éducation nationale, et de leur engagement au quotidien au service des élèves les plus en difficulté. La plupart des collègues sont écœurés par ce manque de reconnaissance et de considération de la part de leur employeur, l’Etat ! Comment pouvons-nous décemment expliquer à celles et ceux ayant pourtant reçu un avis « très satisfaisant » qu’ils ne font pas partie des promus ? Nous partageons déjà leur déception et leur amertume.

Le SNETAA-FO rappelle qu’il revendique l’augmentation du point d’indice pour toutes et tous les fonctionnaires, dont les enseignant.e.s, ainsi que l’abrogation du jour de carence.

À l’heure d’une nouvelle réforme du lycée professionnel qui n’est pas la nôtre et de la transformation de la voie professionnelle, que le SNETAA-FO conteste également, nous voyons encore poindre des tentations et des tentatives de mettre à mal nos statuts par la perspective d’un recours massif aux contractuels malléables à merci et avec une fois de plus la question de l’annualisation de notre temps de travail, comme évoqué dans le rapport de l’Inspection générale de l’Éducation nationale d’octobre 2018. Soyez assurés que le SNETAA-FO n’entend pas baisser la garde et affirme sa farouche opposition à toute modification de nos statuts de professeurs de lycées professionnels.

Nous souhaiterions également revenir sur le volet accompagnement du PPCR. Lors de la CAPA du 23 janvier vous nous avez dit que les collègues qui avaient reçu un courrier leur annonçant qu’ils seraient contactés puis reçus au rectorat pour se voir proposer un accompagnement, seraient joints d’ici la fin janvier. Nous sommes aujourd’hui le 11 mars et ce n’est toujours pas le cas. Nos collègues vivent donc depuis plusieurs mois avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête et nous ne savons pas quelles réponses apporter à leurs questions. Nous aimerions donc avoir une réponse claire quant à la période à laquelle nos collègues vont être reçus.

La CAPA d’aujourd’hui concerne également les congés de formation. Nous aimerions savoir comment seront gérés nos collègues de GA dont les postes seraient supprimés. En effet, lors du groupe de travail du lundi 4 mars sur la TVP, il nous a été dit que les collègues de GA avaient reçu un mail leur proposant une rencontre afin d’envisager une reconversion et un accompagnement or il s’avère que nombre de nos collègues de GA n’ont pas reçu ce mail. La question est simple : pourquoi ? Avez-vous ciblé certains collègues en particulier ? Sur quelle base ? Nous souhaiterions également connaître le nom de l’interlocuteur à contacter pour celles et ceux qui n’ont pas eu ce fameux mail mais souhaitent être reçus. Précisons ici que le SNETAA-FO sera aux côtés des collègues de GA afin que les souhaits de chacun soient pris en compte et que le protocole d’accompagnement prévu soit respecté.

De plus, toujours à propos des congés de formation, nous regrettons que trop peu de collègues puissent mener à bien leurs projets d’évolution professionnelle.

Concernant les postes adaptés, nous espérons cette fois-ci disposer pour cette commission d’éléments un peu plus fournis sur chaque dossier afin d’avoir une étude sérieuse et efficace, dans la stricte confidentialité du secret médical, évidemment. Nous profitons de cette occasion pour dénoncer une nouvelle fois le manque de personnel médical qui rend le montage des dossiers long, complexe et qui ne permet pas le suivi des personnels pourtant prévu dans la loi : visite médicale, suivi en cas de mal-être, une situation de plus en plus fréquente dans notre métier, en raison de la dégradation de nos conditions de travail.

Nous souhaiterions achever cette déclaration en citant un extrait de l’article 1 du projet de loi sur « l’école de la confiance » qui indique que « la qualité du service public de l’éducation dépend de la cohésion de la communauté éducative autour de la transmission de connaissances et de valeurs partagées ». Le SNETAA-FO espère que cette cohésion, qui ne peut exister sans la considération des agents de l’État par leur employeur, y compris économique, sera l’axe majeur de la réforme de M. BLANQUER et qu’il saura écouter leurs revendications insistantes et persistantes pour une revalorisation salariale. Nous craignons malheureusement que ce ne soit pas le cas. Il n'y a qu'à voir la vacuité des décisions concrètes prises par le gouvernement face au mécontentement général incarné par les gilets jaunes, qui n’aspirent qu’à vivre plus décemment de leur travail. Attention toutefois car la révolte gronde et prend de l’ampleur.

La réforme de la voie professionnelle suscite bien plus que des inquiétudes : une véritable aversion de la part de nombreux collègues, qui la considèrent comme une véritable dégradation de l’école et du service public. Le SNETAA-FO, attaché à un enseignement public, égalitaire et équitable n’aura de cesse de dénoncer toute entrave à ce principe, signe d’un attachement profond aux valeurs de la République.

Les commissaires paritaires du SNETAA-FO